

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 30 mars 2015 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR : AFSS1530239A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de la santé publique;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4 et R. 182-3-3;
Vu l'arrêté du 13 juillet 2011 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé;
Vu l'arrêté du 27 novembre 2013 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé;
Vu la proposition de la Fédération nationale des orthophonistes, organisation syndicale représentative des orthophonistes,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre titulaire de l'Union nationale des professionnels de santé au titre de représentant des organisations syndicales représentatives des orthophonistes et pour la période du mandat restant à courir : Mme Agnès SICIAC-TARTARUGA, en remplacement de Mme Muguette CARDONNET-CAMAIN.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 30 mars 2015.

Pour la ministre des affaires sociales,
de la santé et des droits des femmes
et par délégation :
Le directeur général de la santé,
B. VALLET

Pour le directeur de la sécurité sociale :
Le chef de service,
adjoint au directeur de la sécurité sociale,
F. GODINEAU